

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 Mai 2019

Le vingt-et-un Mai deux-mil-dix-neuf, à vingt heures trente, Le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Michel CONNAN, Maire de la commune de PEUMERIT-QUINTIN.

Étaient présents : Monsieur Michel CONNAN, Maire

Madame et Messieurs Jean Pierre DECELLE et Nellie GALLAIS, Monsieur Yvon CADIOU, adjoints au Maire,

Madame et Messieurs Sylvain LE PROVOST, René LERAY, Erwoann BECEL et Sandrine ALMIN, conseillers municipaux ;

Était absent excusé : Messieurs Lucien SCHOFFHAM et Robert LE MOIGNE (pouvoir à Jean-Pierre DECELLE)

Était absent : Monsieur Christian GOUEDARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Pierre DECELLE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Les conseillers municipaux présents prennent connaissance du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 Avril 2019. Aucun membre présent ne soulevant de question, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Décision Modificative

Monsieur Le Maire annonce au Conseil Municipal qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le Budget. En effet, par décision du Conseil Municipal numéro 04-2019, il avait été autorisé l'ouverture de crédits par anticipation au vote du Budget à hauteur de 600 euros TTC à l'article 2183 (matériel informatique) – opération 90 (matériel informatique) et ceci afin d'honorer la facture de logiciel de gestion des payes et indemnités. Cet engagement a été omni dans la maquette budgétaire, aussi il convient de palier à ce manquement. A cet effet, il propose la décision modificative suivante :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
R	Investissement	16	1641	Opération 127 Aménagement du Bourg Emptunt	+600,00 €
D	Investissement	20	2051	Opération 90 Matériel informatique Matériel informatique	+600,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative proposée par Monsieur le Maire.

Consultation des espaces verts

Suite à la fin du contrat CAE de Monsieur MORCEL, il avait été décidé de ne pas créer de nouvel emploi et de contractualiser avec une entreprise pour l'entretien des espaces verts du bourg. A cet effet, plusieurs entreprises ont été consultées.

Entreprise	Nombre de passages annuels	Coût total	Soit par passage en moyenne
EARL Allegro Vivaces – Pont Melvez	15	4.320 € TTC	288 € TTC
ESAT de Glomel	12	6.074,64 € TTC	506,22 € TTC
LUCIA Environnement – Gouarec	10	5.328 € TTC	532,80 € TTC

Il est à noter que l'entreprise LUCIA Environnement n'a pas proposé de taille de haies dans son devis.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société EARL Allegro Vivaces de Pont Melvez pour un coût total annuel de 4.320 euros TTC.

Questions diverses

Tenue du bureau de vote : les conseillers municipaux ont arrêté le planning des présents nécessaires à la bonne tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 26 Mai 2019.

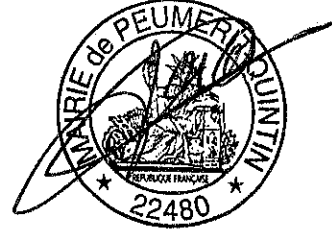
Travaux d'aménagement du bourg : Ils devraient commencer le 03 juin 2019.

Fibre optique : Le nombre de prises nécessaires au déploiement a été arrêté pour la commune.

Nettoyage des gouttières des bâtiments communaux : les travaux de nettoyage des gouttières et de menus travaux de couverture (reprise de solin, démoussage...) vont être réalisés sur les bâtiments communaux et l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare close la séance du Conseil Municipal.

**Le Maire,
Michel CONNAN**



*Compte-rendu affiché en mairie de
PEUMERIT-QUINTIN,
le 23 Mai 2019*